



BEAUX-ARTS

## JOURNAL DE MONACO

PROGRÈS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS :	
UN AN . . . . .	12 francs
SIX MOIS . . . . .	6 »
TROIS MOIS . . . . .	3 »
ÉTRANGER frais de poste en sus.	

POUR TOUT CE QUI CONCERNE  
LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION DU JOURNAL  
S'adresser, *franco*, à M. ÉLÈBE LUCAS, Rédacteur-  
en chef et Gérant, à Monaco (Principauté).

ANNONCES . . . . .	25 cent. la ligne
RÉCLAMES . . . . .	50 » »
FAITS MONACO . . . . .	1 frappe »

( UN NUMÉRO : 25 CENTIMES. )

Monaco, le 27 Février 1859.

Nous pensions en avoir fini avec les événements du 4, et nous être suffisamment étendu sur les détails de cette triste échauffourée, en attendant que la justice prononce sur les faits que révéleront les prochains débats; cependant, nous nous trouvons dans l'obligation de répondre à un article de la *Presse* reproduit par l'*Indépendance belge* et s'appuyant lui-même sur les assertions de l'*Opinion*. Les fausses nouvelles s'accréditent plus volontiers que les vraies; nous en avons aujourd'hui la preuve. Avant d'accueillir un récit contrové et de lui accorder sa publicité, la *Presse* aurait pu se demander si le ton de la note qui lui a été communiquée et sa provenance, n'étaient pas des motifs suffisants de ne l'accepter que sous toutes réserves.

Nous regrettons d'avoir à rétablir la vérité sur une affaire que l'humanité nous commandait d'atténuer désormais par notre silence :

« Les bons bourgeois de Monaco, levant les yeux du côté de la montagne, dit la *Presse*, en virent descendre une troupe nombreuse, sans armes, il est vrai, mais qu'on pouvait à leur mine résolue, prendre pour des révolutionnaires accourus de Menton afin de livrer au pillage l'antique cité qui se glorifie d'avoir Hercule pour fondateur et les Grimaldi pour souverains. La ville et le palais tremblèrent; les portes furent immédiatement fermées; la

» troupe sortit de sa caserne, et des canons chargés à mitraille furent braqués sur la route de Menton.

« Or, voici la cause de cet émoi. Il avait paru avantageux au fermier des jeux de Monaco de faire construire un nouvel établissement de l'autre côté du port. Les ouvriers réunis sur les chantiers travaillaient paisiblement; mais le fermier ne les payait pas. Inquiets et fatigués d'une situation pareille, ils se réunirent le 4 février, et prirent la route de Monaco pour réclamer leur arriéré. Ils étaient conduits par M. Manéra, entrepreneur des travaux, et par M. Barbera, marchand de bois.

« Cette démarche était toute naturelle. On en jugea autrement à Monaco, et l'*Eden* journal du prince Charles III, s'efforça de faire croire à l'Europe que les pauvres ouvriers accourus pour demander un salaire attendu par leurs familles, n'étaient qu'une bande de révolutionnaires attirés par le désir du pillage et conduits par deux démagogues frénétiques. Il alla plus loin, et fit entendre que ces ouvriers, originaires de Menton, se proposaient d'enlever Monaco au prince Charles III pour réunir cette ville à la monarchie sarde, comme Roquebrune et Menton.

« Nous venons d'exposer les faits d'après nos correspondances particulières. L'*Opinion* de Turin les rapporte de la même manière, et défie le journal de Monaco de prouver que ce récit n'est pas l'expression de la vérité. »

Voici notre réponse :

Nous avons affirmé le premier qu'aucun des

individus faisant partie des bandes armées n'était originaire de Monaco, ni de Menton, et nous tenions d'autant plus à noter nous-même ce détail, qu'il vient à l'appui de nos assertions touchant la persistance du sentiment national, sur lequel les révolutionnaires de Menton voudraient qu'on prit le change.

Nous avons affirmé également que la plupart de ces individus n'avaient jamais été employés aux travaux du Casino; nous avons dit, enfin, que des armes avaient été saisies entre les mains de ceux qui se sont présentés les premiers aux portes de la ville.

Ces faits divers, dont la *Presse* cherche dans son article, à s'approprier la partie atténuante, nous les affirmons de nouveau. Nous ajouterons qu'au moment où le poste de l'une des portes de la ville s'opposa à l'entrée de la première bande, les armes apparurent tout-à-coup, et l'un des chefs, nommé Manéra, s'écria à haute voix : A moi, compagnons ! Hommes et armes furent alors saisis et remis aux mains de la justice; et si c'est là « une démarche toute naturelle » de la part d'hommes presque tous étrangers aux travaux qui en sont le prétexte, les correspondants de la *Presse* et de l'*Opinion* ont raison.

Mais notre regret, nous le répétons, est d'être obligé de démontrer leur erreur.

Que les hommes entraînés à cette attaque brutale n'en aient ni su le but, ni compris la portée, c'est ce que nous sommes disposés à croire; mais les chefs qui les ont enrôlés, payés, n'avaient guères, nous devons le dire, le prétexte d'une réclamation, puisque les contestations qui en auraient fait l'objet, avaient été confiées par

eux la veille, aux mains des magistrats chargés de veiller à leurs intérêts. Depuis quand, d'ailleurs, hâte-t-on, à main armée, à l'aide de recrues marchant sans autre intérêt que le salaire qui doit les entraîner, la solution d'engagements contractés, quels qu'ils soient?...

Les sages et indispensables temporisations de la justice doivent-elles être moins respectées dans un petit Etat que dans un grand Empire?

La Presse n'a pu se faire l'écho d'une telle appréciation que faute d'information plus directe.

Si la garnison qui, aux termes du traité rapporté dernièrement par nous, doit desservir la place de Monaco, se fut trouvée à son poste, les hommes qui ont conçu la pensée d'une pareille manifestation, quelqu'en soit le but, ne l'eussent pas mise à exécution et n'auraient point aujourd'hui, à en appréhender les conséquences.

A ce propos, au point de vue de cet abandon et de la pseudo-spoliation dont nous nous plaignons depuis si longtemps, nous citerons des paroles récentes de M. de Cavour. Elles forment une contradiction trop regrettable, aujourd'hui surtout, entre les principes politiques du Piémont et la position que lui doit la Princesse.

M. de Cavour dans sa note circulaire sur l'emprunt, proteste « contre l'influence autrichienne dans la péninsule en dehors de la stipulation des traités » et s'écrie, dans la séance du Sénat du 47 courant : « Nous respectons les traités, mais l'Autriche ne les respecte pas ! »

Est-ce respecter les traités, est-ce « maintenir le Prince dans la liberté et la souveraineté dans lesquels s'il a trouvé ses prédécesseurs » (Traité de Turin de 8 novembre 1817) que de laisser subsister à Menton, à l'ombre de ses baïonnettes ou de sa police, un pouvoir arbitraire qui, ainsi appuyé, comprime tout essor du sentiment national, calcule sur son hésitation à se produire en face de la force, et publie qu'il a trouvé dans des protestations auxquelles on n'eût jamais pensé sans lui à Menton, un appui et une raison d'être qui ne tiennent au contraire qu'à l'intimidation exercée par lui ? La Principauté, en ce qui concerne son territoire et deux de ses villes, n'est-elle pas vis-à-vis du Piémont dans une position bien autrement fâcheuse que celle de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche ?

C'est parce que nous sommes plein de sympathie pour les idées de liberté et de progrès, et c'est surtout parce que le Prince Charles III veut, selon sa modeste position, marcher seul et libre dans cette voie, à côté du Piémont, c'est parce qu'il s'en fait un devoir et qu'il en a le droit, que nous réclamons du gouvernement sarde une conduite plus en rapport avec le rôle auquel il s'est engagé vis-à-vis de nous et qu'il ambitionne vis-à-vis d'autrui.

Dans une des dernières séances du Sénat Piémontais, M. de Cavour, en réponse au discours de M. le Marquis de Brignole, a prononcé les paroles suivantes :

« Je n'hésite pas à proclamer que les Princes italiens n'avaient pas le droit d'aliéner leur indépendance en faveur de l'Autriche et que, par cet acte, ils ont manifestement violé non seulement l'esprit, mais aussi la lettre des traités. Je dis que c'est un principe du droit politique moderne, je dis que c'est un des grands progrès de la civilisation de ne

pas reconnaître aux Princes le droit d'aliéner leurs peuples, ni leur propre indépendance. »

Les actes de M. de Cavour sont peu en rapport avec ses paroles, car, tandis qu'il proclame à la tribune que les Princes n'ont pas le droit d'aliéner leurs peuples, il fait en même temps tous ses efforts pour amener le Prince de Monaco à céder au Roi de Sardaigne les villes de Menton et de Roquebrune.

Nous signalons cette contradiction à l'habile homme d'Etat qui préside en ce moment aux destinées de la Sardaigne.

## CHRONIQUE LOCALE

Le Prince a visité cette semaine les écoles et salles d'asile, et s'est plu à interroger les élèves avec le plus bienveillant intérêt.

S. A. S. a particulièrement été satisfaite des progrès obtenus par M. l'abbé Bellendi, directeur de l'école primaire et a pu reconnaître par Elle-même les avantages des dispositions de la nouvelle Ordonnance sur l'instruction publique qui a commencé à être mise en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Malheureusement, les bonnes intentions du Prince n'ont pu encore être réalisées en ce qui concerne la création d'une école secondaire, puisque jusqu'à présent aucun élève ne s'est fait inscrire, malgré les avertissements donnés aux familles.

La Garde Nationale continue à faire son service avec un zèle et une exactitude au-dessus de tout éloge, bien que, depuis le départ de la Garnison, les charges imposées par les circonstances soient lourdes et fréquentes ; car, en outre du poste de la Caserne de la Visitation et de celui du Palais où elle monte la garde concurremment avec les Carabiniers, elle est chargée de la garde des prisons et des deux portes de la Ville.

Mgr l'Evêque de Nice est prochainement attendu à Monaco, où S. G. doit inaugurer la Chapelle du Palais qui est entièrement restaurée et dont la coupole vient d'être ornée d'une grande croix dorée.

M. Graire, récemment nommé maître de Chapelle de S. A. S., s'occupe de l'organisation de la musique.

Le fameux *Great-Eastern* a été inscrit ces jours derniers à la douane de Londres sous le nom de la *Great-Ship-Compagny*, propriétaire libre de toute obligation.

## NOUVELLES

### De la Littérature et des Arts.

On parle beaucoup d'un drame écrit par M<sup>me</sup> Lafarge dans les prisons de Montpellier et qui aurait pour titre : *Histoire d'une femme perdue*. Ce drame pourrait bien être une de ces choses dont tout le monde parle et que personne ne connaît. On assure cependant qu'il a été lu dans

quelques salons et qu'il a produit une sensation profonde. Ceci se conçoit. Il serait moins remarquable s'il était l'œuvre d'un lauréat du prix de vertu.

On fait grand bruit aussi du docteur Vriès, surnommé le *docteur noir*, et qui a rapporté des rives du Gange sa patrie, une elixir plus précieux que les perles de l'Oural et les diamans de Golconde. On affirme qu'il excelle dans la guérison des cancers ! Des banquets sont offerts à ce Cagliostro indien dans la grande salle du Louvre. La musique y tempère les toasts et les démonstrations ultra pathologiques.

Dernièrement une réunion nombreuse d'artistes et de notabilités littéraires y fêtaient la résurrection d'Adolphe Sax. Le *docteur noir* a été autorisé à exercer la médecine sans diplôme à Paris pendant une année.

## BULLETIN D'ITALIE

ROME. — Le Prince de Galles est allé faire visite au Pape. La reine de Prusse a eu une assez longue conversation avec S. S. qu'elle a rencontré en visitant la Bibliothèque du Vatican.

On assure que le Saint-Père se prépare à répondre, dans un futur consistoire, à toutes les questions posées à l'égard de son pouvoir temporel dans la brochure *Napoleon III et l'Italie*, et sur le rôle qu'on lui réserve dans la Péninsule confédérée.

Un commentaire de la même brochure a été publié en Piémont par un écrivain du parti ministériel ; ce commentaire amplificatif conclut à la guerre avec l'Autriche, dans la conviction que cette puissance ne se résignera jamais de bonne grâce à des concessions.

Le Carnaval sera très-court cette année, car ce n'est que dans la dernière semaine qu'il est permis aux Romains de se livrer à la folie, et les préoccupations politiques du moment ont engagé la police à ne permettre que les costumes sans les masques pendant cette période d'extrême animation.

M. Veillot repart pour la France, il a eu plusieurs conférences fort longues avec sa Sainteté.

## DE L'ESPRIT EN FRANCE

( Suite et fin. )

Hélas ! hélas ! il faut le confesser, l'esprit a tort, la société et la sottise ont raison. Il est une foule d'emplois incompatibles avec l'esprit, il est une foule de places où l'homme d'esprit ferait tache par un éclat même et se trouverait fourvoyé, comme un diamant au doigt d'un pauvre homme. Si donc au lieu de classer un homme, son esprit ne sert qu'à le déclasser, rien n'est plus normal que l'ostracisme qui pèse sur l'esprit.

Sur ce, vous tous qui avez de l'esprit, humiliez-vous et tenez-vous pour avertis qu'à moins d'un miracle ou, tout au moins, d'une abjuration dans les règles, votre royaume n'est pas de ce monde. Où diable vous nicherait-on, dans un pays où sa médiocrité est un préjugé en faveur

du jugement d'un homme, où il suffit presque d'être un peu bête pour avoir une notoriété de bon sens.

Ce n'est pas avec de l'esprit, en effet, je parle de l'esprit d'honnête homme, le seul qui soit de l'esprit, c'est-à-dire avec de la raison sans empois, c'est-à-dire avec cette irrésistible soudaineté, avec cette brusque et franche gaieté du bon sens qui est la marque du véritable esprit, que vous saurez faire illusion et à vous-même et aux autres sur le sérieux d'une entreprise peu morale, sur la valeur d'une doctrine absurde, sur l'importance d'une découverte qui n'a de prix pour personne, sur le mérite d'un système politique que votre cœur condamne. Et, si ce talent essentiel de vous tromper vous-même et de tromper les autres vous manque, vous n'êtes qu'une superfétation sociale.

Est-ce là, oui ou non, la condition faite à l'esprit de nos jours ? L'esprit uni à la conscience, dont il doit être inséparable pour avoir qualité d'esprit, est-il, oui ou non, un empêchement plutôt qu'un aide dans la vie moderne ?

Qui pourrait le nier ?

A ce compte, dira-t-on, le mot de l'évangile : « bienheureux les pauvres d'esprit, » serait donc vrai sur la terre comme au ciel, et la condition d'homme d'esprit serait, même ici bas, une des pires de notre triste humanité ?

Oui et non.

Oui, dans l'ordre matériel.

Non, dans l'ordre moral.

Tout homme d'esprit digne de ce nom doit contenir un philosophe et être armé contre les disgrâces de la vie, de façon à ne perdre l'esprit ni dans le succès, ni dans la défaite. Or, ne plaignez pas celui à qui reste l'esprit. Le plus riche est pauvre, assis sur ces millions, à côté de ce déshérité dont la besace ferait envie à la caisse de M. de Rothschild, si, par impossible, M. de Rothschild n'était pas un homme de génie.

L'esprit porte ses consolations en lui-même; sa fortune, c'est-à-dire la joie de sa raison satisfaite, est tout intérieure. Quoi qu'il arrive il ne saurait la perdre. « L'esprit, a dit M. de Rémusat, est peut-être le seul bien de ce monde qui soit sans mélange. Seul, avec la vertu, il ne laisse aucun regret après lui. » Disons encore, avec la Romiguière, « qu'il ne vieillit pas, » et ajoutons pour notre compte, qu'il empêche la raison de vieillir.

Beaucoup de gens s'inscrivent contre ces vérités ; qu'importe ? Ceux-là n'ont pas réfléchi au sens exact qu'il faut donner à ce mot ESPRIT, qui ne signifierait rien s'il méritait les étranges et très-variées significations que tous les jours on lui donne.

Pour un grand nombre de bonnes gens, pour tous ceux qui font, d'instinct, obstacle à l'esprit, il semble qu'*esprit* et *légèreté* soient synonymes et qu'aujourd'hui, comme au moyen âge l'homme d'esprit ne puisse prétendre qu'à l'emploi des comiques, qu'à être, non le bouffon de quelqu'un, — de nos jours les rois, dit-on, n'ont plus de fous à leur cour, — mais le bouffon de tous.

Il a dû arriver à quelques hommes d'esprit, dans nos temps agités, de se dévouer à quelque noble cause, de s'y consacrer entièrement et de mourir en la servant. Savez-vous de ce qu'ils auront gagné à ce généreux sacrifice ? « Tous les gens d'esprit ont la tête à l'envers, dira-t-on. De quoi diable se mêlent-ils ; je vous prie ? » Et ce sera là toute l'oraison funèbre que leur feront les gens bienveillants. Les malveillants ne s'en tiendront pas là. « Hum ! diront-ils, à

qui fera-t-on croire que sous ce prétendu héroïsme, il n'y eût pas quelque intérêt cache. Ils ont manqué leur but ; ils sont punis par où ils ont péché ; c'est bien fait. »

Le malheur de l'esprit, dans nos sociétés modernes, c'est qu'il ne pose pas : c'est que les périodes qui charment les niais, c'est que les phrases et les cols empesés l'agacent ; c'est qu'il parle, en un mot, et ne déc'ame jamais ; c'est enfin que, pour les gens d'esprit, le sérieux est au fond, tandis que, pour les sots, il est à la surface.

De là ce grand, cet inextricable malentendu qui ne finira que quand la majorité des Français saura qu'on peut être plus frivole en faisant un sermon qu'en regardant voler une mouche.

On me passera de ne pas appeler gens d'esprit ceux qui n'ont d'esprit que ce qu'il en faut pour émerveiller les bavards et pour amuser et abuser les sots. Ce ne sont là que joueurs de gobelets et instrumentistes de place publique ; leurs variations et leurs tours de force ne sont qu'affaires de saltimbanques. L'esprit et la raison ne sauraient avoir ni deux bureaux, ni deux plumes. Ce qui n'est pas tous les deux n'est ni l'un ni l'autre.

J'en dis autant de l'esprit et de la conscience ! Un coquin, si spirituel qu'on le suppose, ne sera jamais qu'un homme d'esprit manqué. « Eh quoi ! me dira-t-on, ce fripon célèbre, ce fripon merveilleux, ce fripon illustre qui a tenu la France en éveil pendant vingt-ans, il n'a pas d'esprit celui-là ? »

A quoi on me permettra de répondre que l'homme qui n'a pas eu l'esprit de n'être pas un fripon, n'est qu'un sot.

L'esprit qui n'a pas le consentement des honnêtes gens et l'approbation des esprits élevés n'est pas l'esprit. L'esprit ne commence que là où il fait rêver les sots et pâlir les méchants. Hors de là, tout ce que l'on appelle esprit n'est que mirage et apparence. Le plus beau feu d'artifice ne fera jamais l'ouvrage du soleil.

Il est un moyen, toutefois, pour l'homme d'esprit de reprendre le rang qui lui est dû dans notre société française, s'il a le cœur ferme aussi bien qu'il a l'œil pénétrant. Ce moyen, le voici : il faut qu'acceptant la situation d'isolement qui lui est faite au milieu des intéressés de tous, il se fasse résolument le spectateur et le juge de cette société qui le trouve inutile. Il faut que, s'armant d'une plume comme d'un fouet, il entre à la suite de Rabelais, de Montaigne, de Charon, de Voltaire, de La Bruyère, de La Rochefoucauld ou de Chamfort, au service de la moralité publique.

Pour peu que cette détermination soit servie par le talent, les mains jusque-là fermées pour lui ne tarderont pas à se rouvrir. Cela s'explique : mieux vaut encore tendre les bras que le dos à un homme dont la tâche est désormais de frapper.

Aussitôt donc que les sots s'aperçoivent que, dans cette main qu'on croyait si futile, une plume a le piquant d'une épée et qu'un mot tombé de cette bouche riieuse est capable de faire, comme la balle d'un arme à feu, un trou aux peaux les plus dures, le respect fait place au dédain et c'est à qui saluera le plus bas cette force hier méconnue.

Les arts et les lettres, voilà le refuge, voilà le port obligé de l'homme d'esprit qui ne sait pas transiger et qui ne veut pas mettre son esprit dans sa poche. Port étroit, fécond en naufrages, mais en naufrages glorieux. Bien mourir ne vaut-il pas mieux que mal vivre ?

Non, il n'est pas d'alternative, non, il n'est pas deux professions pour l'homme d'esprit. Il faut qu'il écrive. Celui qui n'écrit pas est une sentinelle sans fusil. Celui qui écrit, au contraire, si humble que soit la table qui porte sa plume et son papier, a une part de souveraineté ici-bas. Mais, qu'il ne l'oublie pas, pour lui, désormais, plus de repos. Quand l'homme d'esprit a paru dans la lice, il ne peut plus désarmer ; quand il ne règne pas on l'opprime.

On a fait un livre sur un mot, sur ce titre : « le Roi Voltaire » Sans faire tort à ce livre je suis bien sûr que son titre n'est pas ce qu'il contient de pire.

Voltaire a eu cet honneur de prouver que l'esprit était le maître du monde, à une époque où le monde tout entier était à refaire. La besogne était immense, mais immense était son courage, et pas un jour son vaillant esprit ne faillit à la tâche.

La tâche aujourd'hui est moins grande ; est-ce pour cela que les ouvriers semblent manquer, ou bien, au lieu d'être excités par les nobles exemples du passé, craignent-ils, après de tels devanciers, d'entrer dans la carrière ?

Helas ! tous n'ont pas l'esprit de Voltaire, sans doute ! Tous n'ont pas non plus sa conscience et son âme indomptable, ni sa foi dans la toute-puissance de l'esprit. Mais qu'importe ! Ne fût-on qu'un soldat sous la bannière des grands esprits qui ont illuminé le monde, il faut servir. C'est le privilège de l'esprit, qu'alors même qu'il ne peut rien pour lui-même, il peut beaucoup pour les autres. L'esprit est le seul patron que sa clientèle n'abandonne pas ; car, la plupart du temps, il plaide gratis. Le jour n'est-il pas venu de rappeler à tous que l'esprit n'est pas un simple talent d'agrément et que le plus mince apport de l'homme d'esprit dans le monde sert autant ce monde que le plus admirable mouvement des machines dont s'enorgueillit à bon droit d'ailleurs, l'industrie.

P.-J. STAHL.

*Le succès du Gaulois grandit sans cesse. Ses portraits-charges sont très-réussis, ses anecdotes du meilleur goût, ses biographies pleines d'esprit.*

*Le spirituel crayon de Hudol vient de donner coup sur coup les binettes des convives de son dernier dîner et les charges de MM. Millaud et P. Siraudin.*

*« Siraudin me disait hier, écrit le biographe : Vous me demandez mon âge ; le sais-je, j'étais si jeune le jour de ma naissance, que j'ai bien de la peine à préciser une époque. »*

*Le Gaulois donne en prime à tous ses abonnés de six mois anciens et nouveaux leur portrait fait à la photographie des deux mondes rue Cadet. — Un honnête propriétaire des confins, du Var, se plaignait dernièrement de n'avoir pas reçu le sien. — J'ai cependant écrit, disait-il, et me suis abonné pour six mois ! — Mais vous êtes allé à Paris ? — Ma foi non, en France je ne suis allé que jusqu'à Grasse. Pourquoi me demandez-vous ça ?*

E. LUCAS Rédacteur-Gérant

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arriées du 17 au 24 Février 1859.

MENTON, b. *Volonté de Dieu*, c. Palmaro Ant, march. div.  
 ST-RAPHAEL, b. *St-Michel*, c. Carezzo vin.  
 CETTE, b. *Acqua Santa*, c. Salvy D. vin.  
 MARSEILLE, b. *Miséricorde*, c. Bosano A. m.  
 NICE, b. *Caroubier*, c. Palmaro J., m. d.  
 ID. b. *Conception*, c. Palmaro J. m. d.  
 CETTE, b. *Vierge du Rosaire*, c. Palmaro M. v.  
 GÈNES, b. *Assomption*, c. Muratore J. m. d.  
 FINALE, b. *Conception*, c. Daguino, m. d.  
 NICE, b. *St-Thérèse*, c. Anselmi D. vin.  
 MENTON, b. *Euvre*, c. Ferro J. en lest.  
 ST-RÈME, b. *St-J.-Bap.*, c. Bregliano m. d.  
 ST-TROPEZ. *Ames du Purgatoire*, Ravelli vin.  
 FINALE, b. *Conception*, c. Bosio Barth. charb.

Départs du 17 au 24 Février.

MARSEILLE, b. *Volonté de Dieu*, c. Palmaro Ant., m. d.  
 MENTON, b. *St-Michel*, c. Carezzo B., vin.  
 PORT-MAURICE, b. *Acqua Santa*, c. Salvy D. vin.  
 MENTON, b. *Miséricorde*, c. Bosano A. m. d.  
 ID., b. *Caroubier*, c. Palmaro Jean, m. d.  
 ID., b. *Conception*, c. Palmaro Joseph, m. d.  
 ID., b. *Vierge du Rosaire*, c. Palmaro M., vin.  
 VINTIMILLE, b. *Assomption*, c. Muratore J. m.  
 NICE, b. *Conception*, c. Daguino, m. d.  
 ARENZANO, b. *St-Thérèse*, c. Anselmi D. vin.  
 MENTON, b. *Euvre*, c. Ferro J., en lest.  
 GÈNES, b. *St-Jean-Baptiste*, c. Bregliano J-B., march. div.  
 MENTON, b. *Ames du Purgatoire*, c. Ravelli, v.

NICE, b. *Conception*, c. Bosio Barth. charbon.  
 ST-MAXIME, b. *St-Thérèse*, c. Médecin A, en l.  
 NICE, b. *St-Joseph*, c. Delpiano J., m. d.

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**  
 du 20 au 26 Février 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.
	8 h.	2 h.	6 h.	
Février 20	9 5	10 »	9 «	Beau
21	9 4	9 7	9 »	id.
22	9 5	10 »	9 4	id.
23	9 5	10 7	9 »	id.
24	9 »	10 9	9 4	id.
25	10 4	11 4	10 9	id.
26	9 3	10 »	9 »	Nu g.

JOURNAUX DE TOUS PAYS

SAISON D'HIVER

FÊTES, BALS, CONCERTS

# BAINS DE MONACO

PRÈS NICE ENTRE GÈNES ET MARSEILLE

*Le climat exceptionnel de Monaco, ses orangers, ses citronniers, ses palmiers, ses aloës en plein champ, sa proximité de la belle ville de Nice, attirez-vous de la haute aristocratie en font un délicieux séjour.*

## OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

Les Banques de **Trente et Quarante** et de **Roulette** sont posées en permanence de 11 heures du matin, à 11 heures du soir à un capital considérable, avec le **demi refait** seulement au 30 et 40 et un seul **zéro** à la Roulette ce qui donne un avantage de **50 0/0** sur Baden, Spa, Ems, etc.

*Un orchestre d'artistes de Paris sous la direction de M. HERMANN se fait entendre deux fois par jours dans les salons de la place du Palais.*

**FRANCIS HESSE**: Chemin de fer de Paris à Marseille; de Marseille à Nice, par le bateau à vapeur tous les mercredi et samedi, ou par les Messageries impériales et générales deux départs par jour.

Tous les jours à 8 heures du matin départ de l'Omnibus de Nice à Monaco. — Retour à Nice le lendemain à 9 heures du matin. S'adresser aux Messageries Générales, Hôtel des Étrangers.

### HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR

**GAZIELLO ANGE**

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Établissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement aérée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

A MONACO

### HOTEL ET RESTAURANT DES BAINS

Tenu par **MARIUS BOYER**

Les voyageurs qui visitent la petite ville de Monaco, sont invités à descendre chez Marius Boyer, cuisinier français, chez lequel ils trouveront bonne table et des logements confortables. Inutile de dire que les égards, les prévenances et la modération des prix sont à l'ordre du jour au *Restaurant des Bains* tenu par Marius Boyer.

SAISON DE 1859

Salons de Lecture, Fêtes, Bals et Concerts

SAISON DE 1859

# BAINS DE WILDUNGEN

Près Francfort-sur-Mein — Rhême, chemin de fer de Hombourg à Cassel (Hesse Electorale) station de Wabern.

Bains et Eaux minérales les plus remarquables de l'Europe contre les calculs, l'hépatite et la Phtysie.

Salons de Jeux de Roulette avec un **quart de ZÉRO**, de Pharaon, et de Trente et Quarante offrant un avantage de **75 0/0** sur les Banques de Hombourg et de Wiesbaden et de **175 0/0** sur celles de Bade, Spa, Ems, etc., etc.

Chasses et pêches sur quarante mille hectares.

## OUVERTURE LE 1<sup>er</sup> MAI

Restaurants et Hôtels de 1<sup>er</sup> ordre tenus par un personnel venant de Paris. — Voitures confortables de l'Administration à chaque arrivée des trains à Wabern. — 4 départs journaliers de Francfort pour Wildungen à 7 fr. en 4 heures 1/2.